

SAINT-CAPRAIS- DE-BORDEAUX

EAU POTABLE

Haro sur les augmentations



Une assistance nombreuse (Photo Michel Vigneau)

L'association France Assainissement Eau a tenu une réunion d'information sur le prix de l'eau devant plus d'une centaine de personnes au centre socio-culturel.

Malgré l'invitation les représentants du Syndicat des eaux et de la Cise n'ont pas répondu présents.

L'assistance attendait des réponses sur l'augmentation du prix de l'eau (plus de 40 % pour certains) et des disparités importantes entre les petits consommateurs (moins de 100 mètres cubes) et les plus de 100 mètres cubes.

« 18 francs le mètre cube : l'eau la plus chère de France ! Cela se justifie par une mauvaise gestion du syndicat qui a investi dans des réseaux qui ne sont pas utilisés par les abonnés depuis deux ans et qui ont coûté plus d'un million de francs », indiquait Jacques Margalef, de l'association France Assainissement Eau (FAFE).

A propos de l'abonnement assainissement, M. Margalef précisait :

« Les factures qui comportent une

prime fixe ou abonnement sur l'assainissement ne sont pas conformes aux textes en vigueur. La rémunération se fait sur le nombre de mètres cubes consommés et non avec un abonnement assainissement; cela représente un impôt "déguisé". Aucun texte ne prévoit un tel mode de tarification. »

Devant le problème soulevé, l'assistance réclama une pétition pour faire changer cette situation.

L'FAFE préconisa finalement de déduire de la facture l'abonnement assainissement, tout en soulignant que celle-ci est payable dans les trois mois suivant sa réception « sans pénalités de 25 % ».

L'association s'est engagée à aider les abonnés dans les démarches à accomplir, afin de ne pas avoir à « subir des pressions sous toutes ses formes ».

L'association France Assainissement Eau assure une permanence l'après-midi au numéro de téléphone suivant : 56.20.05.33.